

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 15

Artikel: Lausanne, le 15 avril 1882
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépiuet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte à vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 15 avril 1882.

Chaque fois que le mois d'avril nous revient, de nombreux journaux nous donnent l'explication plus ou moins juste des mystifications de toutes sortes connues sous le nom de *poissons d'avril*. Nous ne les imiterons pas, sachant parfaitement, d'après les recherches faites par des étymologues distingués, qu'il n'est pas possible de se prononcer à ce sujet d'une manière certaine. Quelques-uns prétendent que l'aloise est le poisson d'avril, parce que c'est au commencement d'avril que cet excellent poisson fait son apparition. Or, s'il est en retard, grande déception pour les gourmets, et de là l'origine du dicton populaire.

Il est bon de remarquer à ce sujet que le mot poisson d'avril n'est employé qu'en France. Les Anglais disent *an April fool*; les Hollandais *een april gek*; enfin, en Allemagne, on connaît ce vieux proverbe : *Am ersten April schickt man die Narren wo man will* (au premier avril, on envoie les sots où l'on veut).

Or, *fool*, *gek* et *narre* signifient également un *sot*. Tout cela n'a rien de commun avec les poissons. Il faut chercher ailleurs une autre étymologie.

Nous nous contenterons de signaler l'opinion d'un pêcheur infortuné, d'après lequel le poisson d'avril ne serait autre chose que le hareng saur. Voici pourquoi :

Le malheureux choisit une saison favorable pour la pêche. Muni d'asticots, de lignes de fond, d'engins de toutes sortes, il se rend sur le bord de la rivière, un soir, à l'heure où un silence mystérieux s'étendait sur les flots. Il tend ses lignes. Puis, le cœur plein d'espérance, l'imagination troublée, il va se coucher et dort d'un sommeil agité, pendant lequel il entrevoyait des fritures et des matelotes innombrables autant que succulentes.

L'aube venue, il se rend à pas de loup à l'endroit où il avait tendu ses lignes. Il en soulève une. O bonheur ! Il sent la résistance d'un poids sérieux. Il redouble d'efforts, et extrait de l'eau un poisson aux écailles dorées. L'admirable prise !

Hélas ! c'était un hareng saur qui s'allongeait au bout de l'hameçon ! et, chose plus effroyable encore, autant de lignes, autant de harengs saurs !

Cette histoire s'est, paraît-il, passée en 1467. Le pêcheur malheureux n'était autre que le cardinal

La Ballue, conseiller de Louis XI. Quant à la rivière, c'était la Marne.

L'un des plus grands mystificateurs du 1^{er} avril est le célèbre corniste Vivier. Depuis longtemps il avait pris en horreur les pharmaciens. Pourquoi ? On l'ignore. Mais il n'est pas de tour qu'il ne leur ait joué. L'an dernier, à pareille époque, se trouvant dans la rue des Martyrs, à Paris, il retire brusquement sa botte, enlève sa chaussette et place son pied nu sous le robinet d'une fontaine. Petit à petit la foule s'amassee et obstrue la rue. Deux sergents de ville s'approchent, et l'un d'eux lui dit :

— Que diantre faites-vous là ?

— J'ai été mordu.

— Par un chien ?

— Oui.

— Enragé ?

— Je le crois.

— Alors, tonnerre ! reprend l'agent, il faut vous faire cauteriser ; venez avec nous chez le pharmacien.

Là-dessus, les deux agents ramassent la botte et la chaussette, et, soutenant notre farceur sous les bras, l'emmènent à la pharmacie voisine.

Le pharmacien, prévenu, fait allumer son feu, rougit ses fers et, tout ému de l'opération qu'il va tenter, de la foule qui se presse à sa porte et écrase ses nez à la devanture, va, vient, court dans son officine, donne des ordres et s'exaspère du moindre retard.

Enfin, les fers sont rouges. Il s'approche de Vivier, toujours calme, la jambe nue et assis sur une chaise :

— Où avez-vous été mordu ?

— A la jambe.

— Je sais ; mais à quelle place ?

— Voulez-vous-même.

Le pharmacien prend la jambe de Vivier, la tourne, la retourne et, finalement, n'apercevant aucune place :

— Mais il n'y a rien, s'écrie-t-il.

— Ah !

— Vous n'avez pas été mordu.

— Vous en êtes sûr ?

— Mais, oui.

— Alors, c'est que je me serai trompé.

Et, remettant prestement sa chaussette et sa

botte, Vivier sort de la boutique, avant que le pharmacien soit revenu de son étonnement, et disparaît dans la foule, qui s'ouvre avec respect et terreur sur son passage.

L'Exposition d'aviculture.

Quelques amateurs de Lausanne, éleveurs d'oiseaux, frappés depuis longtemps de la négligence et du laisser-aller apporté dans le choix des races et les soins donnés aux gallinacés dans nos basses-cours, résolurent de former une société pour perfectionner ces soins et obtenir, pour le pays, des races nouvelles, meilleures pour la ponte et pour la viande. Ils décidèrent, en conséquence, de fonder la *Société d'aviculture*, ou société s'occupant des oiseaux ; ou encore, comme dirait le maître de philosophie à M. Jourdain, émerveillé : Ce mot vient du latin *cultus*, la culture, et de *avis*, l'oiseau, exprimant l'action d'élever la gent emplumée.

Aussitôt sortie de l'œuf, comme un poulet vigoureux, la Société d'aviculture s'est développée rapidement, les travaux intéressants se sont succédés, les produits se sont perfectionnés et, aujourd'hui, elle vient affirmer son existence au canton étonné, en organisant une Exposition où le public pourra juger des progrès réalisés soit dans le choix des sujets, soit dans leurs produits. C'est de cela, chers lecteurs, que je veux vous entretenir et vous raconter en quelques mots les merveilles que l'on y pourra voir. Permettez-moi de vous servir de guide et d'anticiper un peu sur les temps.

L'Exposition est installée sous la Grenette, dont elle occupe la partie centrale. Un grand porche bien décoré d'oiseaux, etc., donne accès dans l'Exposition. A l'entrée, vente des billets, et n'oubliez pas de prendre aussi quelques billets de loterie, car vous aurez certainement la chance de gagner un de ces magnifiques lots de poules ou peut-être un oiseau des tropiques dans sa cage.

Pénétrons dans l'intérieur : Une grande volière occupe le centre de l'Exposition ; elle est remplie d'oiseaux de parc et de volière ; de chaque côté, des cages plus petites, pleines de superbes oiseaux venant des cinq parties du monde. Autour de ces cages, des groupes d'objets ayant trait à l'aviculture : couveuses au moyen desquelles on peut obtenir, en plein hiver, une superbe nichée de poulets ou faisans ; gavées diverses, mères industrielles, ou machines remplaçant la poule pendant l'âge tendre des poulets. Plus loin, sur de jolies tables, la littérature avicole, avec quantité de charmants ouvrages, dont nos aimables lectrices feront sans doute l'acquisition. Elles y trouveront la manière d'avoir aussi une petite basse-cour, avec quelques espèces aussi bonnes que belles, et où chaque matin elles trouveront quelques beaux œufs qu'elles auront le plaisir de servir tout frais au déjeuner de leur frère ou de leur mari qui, pour cela, leur fera le plus gracieux sourire.

Le long des parois sont installées les cages con-

tenant la partie la plus sérieuse de l'Exposition, c'est-à-dire les animaux de basse-cour proprement dits. Voici d'abord de magnifiques poules de grande race, Cochinchine et Brahma, puis des poules Malaises, — celles-là je vous les recommande, — puis des poules Crèvecœur, des poules de Padoue, les Italiennes, etc. — Au-dessus, dans des cages plus petites, sont les races naines de poules, les pigeons les plus divers, depuis les messagers fidèles jusqu'aux pigeons-paon, blancs et noirs, les pigeons romains, etc. Plus haut encore, des ciseaux chantiers et de gracieuses cages, exposées par... ah voilà, chers lecteurs, un secret. On ne doit pas dire le nom des exposants avant l'Exposition, parce que le jury doit juger comme Thémis, déesse de la Justice, impartialement.

Plus loin, viennent de superbes faisans, races et espèces diverses, tous magnifiques, dans leur plumage d'or et d'argent, originaires de ces pays où tout brille, où l'air est pur et embaumé et où fut placé le paradis, hélas, perdu, mesdames, par votre arrière-grand-mère.

Nous arrivons, enfin, dans la cour de la Grenette : un grand bassin, divisé par de légers treillages en compartiments, contient de jolies espèces de canards, depuis le canard de la Chine jusqu'aux grands canards Labrador, au plumage d'ébène et d'émeraude.

Quelques humbles quadrupèdes ont été admis dans cette assemblée ; ces animaux, voisins des basses-cours, n'ont autre que nos amis les lapins ; le lapin angora, estimé pour sa fourrure, ainsi que d'autres beaux sujets du pays. J'oublie la partie la plus importante de la fête, mais, chers lecteurs, je ne vous la citerai pas, de peur que, grâce à ma prose, votre curiosité ne soit satisfaite et que vous n'économisiez votre modeste entrée. Enfin, ne faut-il pas vous laisser une surprise ? Donc à bientôt, au revoir à l'Exposition, où je vous engage beaucoup à venir, car vous y passerez une journée aussi agréable qu'instructive. N'oubliez pas d'y amener les vôtres. Elle commence jeudi prochain, pour finir lundi soir, jour du tirage de la tombola.

F. C.

Mettre au clou.

Il y a des personnes qui croient que cette expression est une allusion à un grand clou qui serait au Mont-de-Piété comme un symbole de la destination de cet établissement, ainsi du reste qu'à l'air de le prouver la phrase suivante, recueillie dans le *Progrès artistique* du 20 novembre 1879 :

La pendule, les quelques bijoux de Mme d'Hivers, les vêtements trop superflus, la robe de noce retenue qui servait dans les grandes occasions, l'habit noir, tout alla s'accrocher au *clou symbolique* du Mont-de-Piété.

Mais, comme nous ne sachions pas que, réellement, il y ait ou qu'il y ait jamais eu un tel objet dans ce que le peuple nomme, soit simplement *clou* (une succursale du Mont-de-Piété), soit *grand clou* (l'établissement même du Mont-de-Piété), il